

Réf: Dossier 365453

Avis de constitution

SOCIETE « LE BOULANGER » en abrégé « LE BOULANGER »

Siège Abidjan, commune de Port-Bouët, Mafiblé 2,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BOULANGER » en abrégé « LE BOULANGER »

Objet : Boulangerie ;
Pâtisserie ;
Restauration;
Assistance, formation et conseil en boulangerie, pâtisserie et restauration

Capital 13,000,000 F CFA divisé en (1300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, commune de Port-Bouët, Mafiblé 2, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ZIDA DJAKARIDJA (COGÉRANT), M SOULEYMANE OUATTARA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09591 du 24/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79456/GTCA/RC/2024 du 24/12/2024

Pour Avis

Le CEPICI

